

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne Direction de la Logistique

3, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey Alger

Site web: www.enna.dz

N° d'identification fiscale (NIF):000016001391332

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, l'Etablissement National de la Navigation Aérienne (ENNA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/ DL/2018 Portant : « **Acquisition véhicules d'intervention anti-incendie SSLI (05) VIGP/ Alger (02), Annaba, Constantine et Oran** »

Que le marché est attribué provisoirement à la société : SIDES;

Pour un montant de : 3.545.000,00 €/ HT.

Que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Note globale	Délai
SIDES	266 ,57 points	77,52 points	344,09 points	Quatorze (14) Mois

Les soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre, sont invités à se rapprocher des services de l'ENNA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de l'ENNA, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.